



Vice cache sur achat maison signature 19/05

Par **sylvie**, le **13/05/2009** à **12:06**

Bonjour, nous signons pour l'achat d'une maison le 19/05/09. Lors de notre dernière visite nous nous sommes aperçu qu'il y avait probablement des canalisations coffrées d'eau usées qui était cassées ainsi qu'une alimentation des wc encastrée dans l'épaisseur du sol du rez de chaussée. Les murs et bas de murs sont très dégradés, ce qui n'était pas le cas lors de nos précédentes visites. Le propriétaires nous a parlé d'un petit problème d'humidité et en aucun cas nous a informé que les eaux usées passait dans ce mur idem pour les canalisations encastrées, nous pensons qu'elle ont cassées suite au gel cet hiver. Et si cela est le cas cela engendrera des travaux conséquents, si nous avions été au courant nous n'aurions probablement pas signé de promesse de vente. j'ai demandé une visite en commun avec le propriétaire et l'agence (rdv 16/05) nous ne désirons pas casser la vente, mais connaître nos droits. Nous n'avons pas les moyens d'entreprendre de gros travaux et c'est pour cela que nous avons choisi cette maison. Remerciements